



## CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le défi Body Transformation de 90 jours 2022 (la « Promotion ») est ouvert aux clients et aux Social Marketers (tels que définis dans les conditions générales de Modere) de Modere Europe BV (« Modere »), qui sont résidents d'un des pays européens desservis par Modere et qui sont âgés de 18 ans ou plus à la date d'inscription. Les employés de Modere, les employés des agences de publicité et de Promotion participant à cette Promotion et les employés de leurs sociétés mères, filiales, divisions, sociétés affiliées et entreprises apparentées respectives, les membres de leur famille immédiate (parents, conjoint, grands-parents, frères et sœurs, enfants ou petits-enfants) et/ou ceux qui vivent sous le même toit, ne peuvent pas participer ou gagner la Promotion.
2. En participant à la Promotion, les participants reconnaissent et acceptent d'être liés par les présentes conditions générales du défi Body Transformation (les « CG du DBT ») et les décisions de Modere, qui sont définitives.
3. La Promotion prend effet le 1er Janvier 2022 et se termine le 30 Juin 2022 (la « Période de Promotion »).
4. Les participants sont tenus de suivre un cycle ininterrompu de 90 jours d'utilisation des produits de la Body Transformation System pendant la période de Promotion pour pouvoir participer à la Promotion. Un minimum de trois (3) systèmes Body Transformation doivent être achetés pendant cette période.
5. Pour être admissibles, les participants doivent soumettre et télécharger une photo contenant une image du participant avant de commencer le défi de 90 jours et une photo après contenant une image du participant à la fin du défi de 90 jours, ainsi qu'un témoignage écrit à ce sujet, représentant une période d'utilisation de 90 jours des produits de la Body Transformation, (Ignite, Activate et Trim).

Les soumissions de la photo avant ne seront acceptées qu'à partir du 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 mars 2022 à 23 h 59 CEST.  
Les soumissions de la photo après ne seront acceptées qu'à partir du 31 mars 2022 et jusqu'au 30 juin 2022 à 23 h 59 CEST.

6. Les participants autorisent Modere à utiliser leurs noms, photographies et témoignages, en tout ou en partie, dans le cadre de ses efforts de marketing et reconnaissent et acceptent que les photographies puissent être utilisées dans toutes les publications, sites web, médias sociaux et autres supports marketing de Modere jusqu'à dix (10) ans après leur soumission.
7. En conséquence, les participants déclarent et garantissent expressément que leur participation (y compris les photographies et le témoignage écrit y afférent) ne portera pas atteinte à la propriété intellectuelle, à la personnalité ou à tout autre droit d'un tiers et qu'ils indemniseront Modere de toute réclamation à cet égard.
8. Les participants doivent commencer leur défi de Body Transformation au plus tard le 21 Mars 2022 et soumettre leur photo "Après" avant le 1er Juillet 2022.
9. Modere sélectionnera, à sa seule discrétion, un gagnant en fonction de ce que Modere considère, à sa discrétion, comme la meilleure participation pour cette période (c'est-à-dire en fonction des photos « Avant et Après » et du témoignage y afférent). Pour être admissibles à gagner un Prix, les participations doivent remplir toutes les conditions de la Promotion, telles que spécifiées dans les CG du DBT.
10. Tout envoi incomplet ou non conforme au règlement ou aux spécifications peut être rejeté à l'entière discrétion de Modere. Modere se réserve en outre le droit de disqualifier, à sa seule discrétion, toute personne qui altère ou tente d'altérer le procédé de participation ou le fonctionnement de la Promotion ou du site Internet, qui viole les présentes conditions générales ou qui agit de manière perturbatrice ou dans l'intention d'ennuyer, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne. L'utilisation de méthodes frauduleuses ou les tentatives de contournement des règles entraîneront l'annulation de l'admissibilité des participants, à la seule discrétion de Modere.
11. Chaque gagnant recevra des produits Modere de leur choix d'une valeur de €300/£300.

13. Les Prix sont non transférables et aucun substitut ou alternative n'est autorisé. Les gagnants ne sont pas non plus autorisés à recevoir une somme d'argent en remplacement du Prix. Sans préjudice de ce qui précède, Modere se réserve le droit de remplacer le Prix (en tout ou en partie) par un Prix de substitution de valeur monétaire égale ou supérieure si, pour une raison quelconque, le Prix comme prévu dans les CG du DBT ne peut être attribué.
14. Les gagnants des Prix seront informés par e-mail à l'adresse électronique indiquée dans le formulaire de participation. Si le gagnant ne répond pas ou ne réclame pas le Prix dans les quatorze (14) jours suivant la date de notification, Modere se réserve le droit de sélectionner un gagnant de remplacement.
15. Les taxes associées à la réception ou à l'utilisation du Prix incombent exclusivement au gagnant. L'incapacité d'un gagnant potentiel à fournir les informations exactes et complètes demandées à des fins fiscales entraînera l'abandon du Prix.
16. Un aperçu des photos gagnantes sera publié à [thelatest.modere.eu/language/fr/](https://thelatest.modere.eu/language/fr/).
17. La Promotion peut être modifiée ou interrompue à tout moment et sans préavis par Modere, selon sa convenance, sans responsabilité envers les participants.
18. Modere n'assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, retard de fonctionnement ou de transmission, panne de la ligne de communication, vol ou destruction ou accès non autorisé ou modification des contributions qui pourraient empêcher l'inclusion des contributions.
19. Modere ne peut être tenu responsable, et exclut toute garantie pour les défauts du Prix en qualité ou en titre, y compris pour les défauts cachés ou latents, dans toute la mesure permise par le droit applicable.
20. Conformément à la législation en vigueur, ni Modere, ni aucune autre personne ou partie associée ou impliquée dans l'organisation ou la conduite de la Promotion ne peut être tenue responsable de toute perte ou dommage direct ou indirect, prévisible ou imprévisible, basé sur un manquement aux obligations contractuelles (y compris une faute grave), un délit, un manquement à une obligation légale, un vice caché ou latent, ou autre, résultant de ou en relation avec la Promotion, ou de toute perte de profits, perte de données, perte de réputation ou réclamations de tiers, etc. subie en relation avec la participation d'un participant à cette Promotion. Dans aucun cas, la responsabilité globale que Modere ou tout autre tiers associé à l'organisation de l'Opération promotionnelle peut encourir à l'égard d'un participant, qu'elle soit prévisible ou non, sur la base de réclamations contractuelles (y compris en cas de faute grave), délictuelles ou autres découlant de ou en rapport avec cette Opération promotionnelle, ne peut dépasser la valeur d'un seul Prix pouvant être gagné au cours de la période du challenge.
21. Les données à caractère personnel des participants soumises dans le cadre de cette Promotion seront conservées par Modere pour mener à bien cette Promotion et à des fins de marketing et de Promotion. En participant à cette Promotion, tous les participants à cette Promotion acceptent en outre d'être contactés par Modere en relation avec cette Promotion et acceptent que leurs noms, photographies, témoignages et expériences soient utilisés dans/sur les publications, sites Internet, médias sociaux et autres supports marketing de Modere. Toutes ces données à caractère personnel seront traitées par Modere uniquement en conformité avec sa [politique de confidentialité](#).
22. Une disposition ou une partie d'une disposition des présents CG du DBT qui est jugée illégale ou inapplicable peut être séparée des présentes conditions générales et les autres dispositions ou parties applicables de la disposition en question resteront pleinement en vigueur. Une telle partie doit alors être remplacée par un terme aussi proche que possible d'un objectif économique et commercial, mais qui doit être valide, légal et exécutoire.
23. Tout problème, question et litige concernant la validité, l'interprétation, l'application, l'exécution ou la résiliation de la présente Promotion, ainsi que toute question de responsabilité extracontractuelle et/ou délictuelle, le cas échéant, découlant de ou en relation avec la présente Promotion, seront régis par le droit belge, sans donner effet à toute autre règle ou disposition (belge, étrangère ou internationale) en matière de choix de la loi ou de conflit de lois qui aurait pour effet de rendre applicable le droit de toute juridiction autre que la Belgique.
24. Tout litige entre les parties découlant de ou en rapport avec la Promotion et/ou toute question contractuelle ou non contractuelle (y compris précontractuelle) en rapport avec sa validité, son interprétation, son exécution et sa résiliation doit être soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles (en Belgique).
25. Les présentes CG du DBT ne concernent que l'Opération et ne remplacent donc pas ni ne modifient les [Conditions générales de Modere](#).